



**Direction Générale des
Services du Département**

Direction de l'Education, de la Jeunesse et
des Sports

Service Administratif Jeunesse et Sport

Affaire suivie par : Joël Guérive
Poste: 7120

2011-CG-3-3164

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 8 juillet 2011

**CONTRIBUTION DÉPARTEMENTALE 2011 AU FONCTIONNEMENT
DE LA BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DES BOUCLES DE SEINE**

Politique sectorielle : Culture, Sports, Jeunesse et Loisirs	
Secteur d'intervention : Jeunesse et Loisirs	
Programme : Bases de Plein Air et de Loisirs	
Données financières	CP 2011
Montant actualisé	450 000 €
Montant déjà engagé	370 000 €
Montant disponible	80 000 €
Montant réservé pour ce rapport	65 858 €

Le Département dispose de trois bases de loisirs sur son territoire : Boucles de Seine, Saint-Quentin-en-Yvelines et Val de Seine 78.

Depuis 2005, la Base de Plein Air et de Loisirs des Boucles de Seine (Moisson-Mousseaux) est gérée directement par le Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement et de Gestion de la Base de Loisirs de Moisson-Mousseaux. Auparavant il s'agissait d'une délégation de service public. Outre le département des Yvelines, ce syndicat se compose de la Région Ile de France, de la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines (CAMY) et des communes de Moisson et de Mousseaux.

Cette base de loisirs affiche une forte progression de son chiffre d'affaires en 2010 : 1 062 233 € soit une augmentation de 16% par rapport à 2009. Ce sont les secteurs de l'hébergement et de la restauration qui, en représentant près de la moitié du chiffre d'affaires, permettent cette progression. Ce résultat est à mettre à l'actif de l'accueil de groupes toute l'année ainsi qu'aux nombreux événements sportifs : championnat de France de Voile, triathlon, journée du jeune régatier, journées handisports ou UNSS... De nombreux établissements scolaires provenant de l'ensemble du territoire du mantois ont utilisé cette base. Les activités sportives sont généralement en hausse à l'exception de la pêche sportive et du golf. Comme toute base

de loisirs, l'affluence de la clientèle individuelle est liée aux conditions météorologiques. C'est ainsi que les mauvaises conditions ont perturbé les activités du mois d'août et de la fin de l'année.

En 2006, la base de loisirs réalisait un chiffre d'affaires de 763 885 € soit, au regard du résultat de 2010 une progression de 28 %. Pour les prochains exercices, la base s'attend, après cette forte progression, à un lissage de la courbe des recettes.

Le budget primitif de fonctionnement 2011 a été fixé à 1 240 000 € et à 1 089 000 € pour l'investissement

Suivant les statuts modifiés du Syndicat Mixte d'Etudes, d'Aménagement et de Gestion de la base, entérinés par arrêté préfectoral du 12 mars 2001, la participation des collectivités aux dépenses de fonctionnement est fixée de la manière suivante : 50% dus par le Département, les autres 50% répartis entre la CAMY pour 49 % et les communes de Moisson et de Mousseaux au prorata de leur nombre d'habitants pour 1 %.

Le Syndicat a estimé en 2001 dans ses statuts à 91 468 € (600 000 F) les moyens minima nécessaires au fonctionnement et en particulier l'entretien indispensable et la sécurisation des équipements et du matériel. En application de ces mêmes statuts, cette valeur est indexée au 1^{er} janvier de chaque année depuis 2002 sur l'indice du bâtiment BT 01

Sur ces bases et au taux de 50 %, la contribution du Département s'établit pour 2011 à 65 858 €.

Si cette proposition vous agréee, je vous demande de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :